



Prix internationaux Canada Gairdner

Présenter une candidature

Toutes les candidatures sont présentées par le biais du Portail des mises en nomination de Gairdner, accessible à www.gairdner.org. La personne qui agit comme proposant principal doit créer un profil de proposant sur ce site Web, qui lui permettra de soumettre une candidature.

Processus de sélection

Les candidatures pour les Prix internationaux sont examinées à deux niveaux. Un comité médical d'examen (CME) pouvant compter jusqu'à trente (30) chercheurs canadiens actifs dans divers domaines examine les candidatures reçues et dresse une liste restreinte de lauréats potentiels.

Un Comité consultatif médical (CCM) constituant un groupe diversifié de 28 éminents scientifiques canadiens et étrangers choisit par scrutin secret les noms des lauréats qui seront recommandés au conseil d'administration de la Fondation Gairdner. La Dre Janet Rossant (présidente et directrice scientifique de la Fondation Gairdner) préside le CCM.

Conditions

- Dès qu'ils en sont avisés, les lauréats des Prix doivent signifier leur acceptation dans un délai établi par la Fondation, et doivent recevoir leur prix en personne lors du dîner de remise des Prix Canada Gairdner en octobre 2017.
- On s'attend à ce que les lauréats participent au Programme national qui a lieu à travers tout le Canada.
- Le Prix a une valeur de 100 000 \$CAN et est destiné à l'usage personnel du lauréat. Il s'accompagne d'une citation et d'une pièce commémorative, qui seront remises à la même occasion. Un prix peut parfois être attribué simultanément à plusieurs personnes pour la même découverte ou la même contribution à la science médicale, mais chaque lauréat reçoit le montant intégral du Prix.
- Les prix sont décernés à des résidents de tout pays, sans restriction quant au sexe, à la race, à la religion, aux croyances ou à la nationalité.
- Les frais de déplacement et d'hébergement engagés par les lauréats et leur partenaire pour venir recevoir le Prix sont assumés par la Fondation Gairdner.

- Toutes les sélections sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'une demande d'examen ou d'une contestation. Les candidatures pour les Prix 2018 doivent être reçues au plus tard le 1^{er} octobre 2017. (*Veillez noter que cette date limite doit être rigoureusement respectée.*) Les candidatures reçues après cette date seront considérée l'année suivante.

Liste de vérification pour la mise en candidature

Renseignements sur le candidat

- Salutation, nom complet, titres honorifiques
- Poste et emplacement actuels
- Adresse, téléphone et courriel au travail
- Adresse, téléphone et courriel personnels (si disponible)

Renseignements sur la candidature

- Citation : résumé du travail et de la contribution du candidat en une ou deux phrases
- Lettre de candidature principale (.doc / .pdf) du proposant
- Personnes-contacts clés pour la mise en candidature (facultatif) : si la lettre de candidature principale porte la signature d'autres personnes que celle du proposant inscrit, veuillez inclure les renseignements à leur sujets ici.
- Résumé des contributions : veuillez fournir un aperçu de l'impact et de l'importance du travail du candidat.
- Analyse comparative du champ d'activité du candidat (.doc / .pdf) : veuillez fournir une analyse de la position du candidat par rapport aux autres chercheurs évoluant dans son champ de recherche.
- Co-candidats potentiels : veuillez fournir les noms des personnes et des établissements qui devraient être pris en considération parallèlement au candidat dans ce champ d'activité. Si vous ne pouvez identifier de co-candidats appropriés, veuillez entrer N / D.
- Biographie : une courte biographie d'au plus 300 mots (.doc / .pdf)
- Les cinq principales publications du candidat – veuillez fournir les citations des publications les plus représentatives / importantes du candidat.
- Un CV (.doc / .pdf)
- Documents à l'appui (.doc / .pdf)
 - Les mises en candidature doivent être accompagnées d'au moins deux lettres de recommandation, en plus de la lettre de mise en candidature principale. Il n'y a aucune limite quant aux documents à l'appui pouvant être présentés.
 - Tout autre document pouvant contribuer à étayer le dossier de candidature peut être inclus dans cette section.